

Position du CNCC concernant l'ouverture dominicale

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

3,2 milliards de visites sont réalisées chaque année dans les centres commerciaux de France.

Le Forum des Halles, par exemple, enregistre plus de 40 millions de visites par an. Avec 85 millions de touristes étrangers en 2013, la France demeure le pays le plus visité au monde avec des recettes évaluées à 56 milliards de dollars.

Paris est la première destination touristique mondiale avec 32 millions de visiteurs, dont 15,5 millions de touristes étrangers et 16,8 millions hexagonaux.

Ces chiffres de fréquentation illustrent la vitalité de notre pays, et singulièrement de sa capitale.

Cette attractivité peut cependant être encore considérablement accentuée en apportant des réponses adéquates aux profondes mutations des modes de vie et de consommation des Français :

1. Les rythmes et séquences de vie se sont accélérés.

Les évolutions démographiques, l'évolution de la structure des ménages (augmentation du nombre de mono-ménages et de familles monoparentales), la généralisation du travail des femmes, les pratiques d'activités de loisirs en fin de journée ou le samedi ont bouleversé le quotidien des ménages et par conséquent leur manière de consommer.

2. les achats effectués en ligne

Les nouvelles technologies, internet à domicile et encore davantage en mobilité reconfigurent les parcours-clients. Les consommateurs, en particulier les résidents des bassins à forte densité urbaine, ont modifié en profondeur leurs parcours d'achats qui s'effectuent de plus en plus autour d'applications connectées et interactives. Ces comportements qui s'opèrent au détriment du commerce physique s'expliquent souvent par la concentration des activités familiales, sportives, culturelles et de consommation sur une seule journée, le Samedi.

3. Des opportunités pour les salariés

De nombreux salariés et étudiants se déclarent clairement volontaires pour travailler le dimanche et bénéficier de conditions salariales favorables. Cet élargissement d'horaire pourrait permettre à de nombreux salariés à temps partiel de passer à des contrats à temps plein et également répondre aux exigences de nombreux étudiants d'améliorer le financement de leurs études. Dans le cadre des dispositions du rapport Bailly, le CNCC évalue ainsi à 15000 le potentiel d'emplois supplémentaires équivalent temps plein dans les centres commerciaux concernés.